



# Procès-Verbal

## Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du 17 Août 2020

Président : M. Pierre LONGERE.  
Présent : M. Jean-Pierre HERMEL.

### COUPE DE FRANCE 2020/2021

---

#### DATES DES TOURS REGIONAUX :

Suite à la validation du Conseil de Ligue du 06 Juin 2020, le calendrier suivant a été fixé :

30 Août 2020	: Tour de cadrage (Clubs niveau départemental).
06 Septembre 2020	: 1er tour (avec entrée des clubs R3).
13 Septembre 2020	: 2ème tour (entrée des clubs R2 suite au nombre d'engagés).
20 Septembre 2020	: 3ème tour (entrée des clubs N3, R1).
04 Octobre 2020	: 4ème tour (entrée de clubs N2).
17 Octobre 2020	: 5ème tour (entrée de clubs N1).
01 Novembre 2020	: 6ème tour.

Nombre d'engagés : 945 (arrêté le 16 juillet 2020)

**Un tour de cadrage est organisé le 30 Août 2020 suite au nombre d'engagés.**

Au titre de la LAURAfoot, le nombre des clubs qualifiés pour le 7ème tour : 16.

A titre exceptionnel, pour la saison 2020-2021, l'entrée en lice des clubs de Ligue 2 aura lieu lors du 8ème tour de la compétition.

#### REGLEMENT :

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

#### TERRAINS :

Compte-tenu des délais très courts entre les différents tours et que les **terrains doivent être classés au minimum au niveau 5, 5s, 5sy ou 5sye à compter du 3<sup>ème</sup> TOUR et jusqu'au 6<sup>ème</sup> tour inclus de la Coupe de France :**

- Pour le 3<sup>ème</sup> tour, dans le cas d'un tirage au sort « club A / club B », si le terrain recevant n'a pas le classement requis, il y aura inversion du match.
- Si aucun des clubs n'a de terrain conforme au règlement : tirage au sort initial.

(Accord à l'unanimité du Conseil de Ligue)

**TOUR DE CADRAGE :**

Rencontre 53 : MONTLUÉL FC devra communiquer un terrain avant le 17 Août (sinon inversion de la rencontre).

**FMI :**

L'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE dès le tour de cadrage. L'envoi doit s'effectuer dès la fin de la rencontre et à 20 heures au plus tard, **sous peine de sanction financière.**

**MODIFICATIONS HORAIRES ET TERRAINS :**

Celles-ci doivent être transmises au service compétitions de la Ligue dans les meilleurs délais.

## **COUPES LAURAFoot**

---

Les Coupes LAuRAFoot Seniors (masculins, seniors féminines et futsal) reprendront là où elles se sont arrêtées saison 2019/2020 (et lors des tirages au sort du 4 mars 2020) selon les modalités et un calendrier à préciser par la COMMISSION des COUPES.

Validation de ces décisions lors du bureau plénier du 22 Juin 2020.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance